

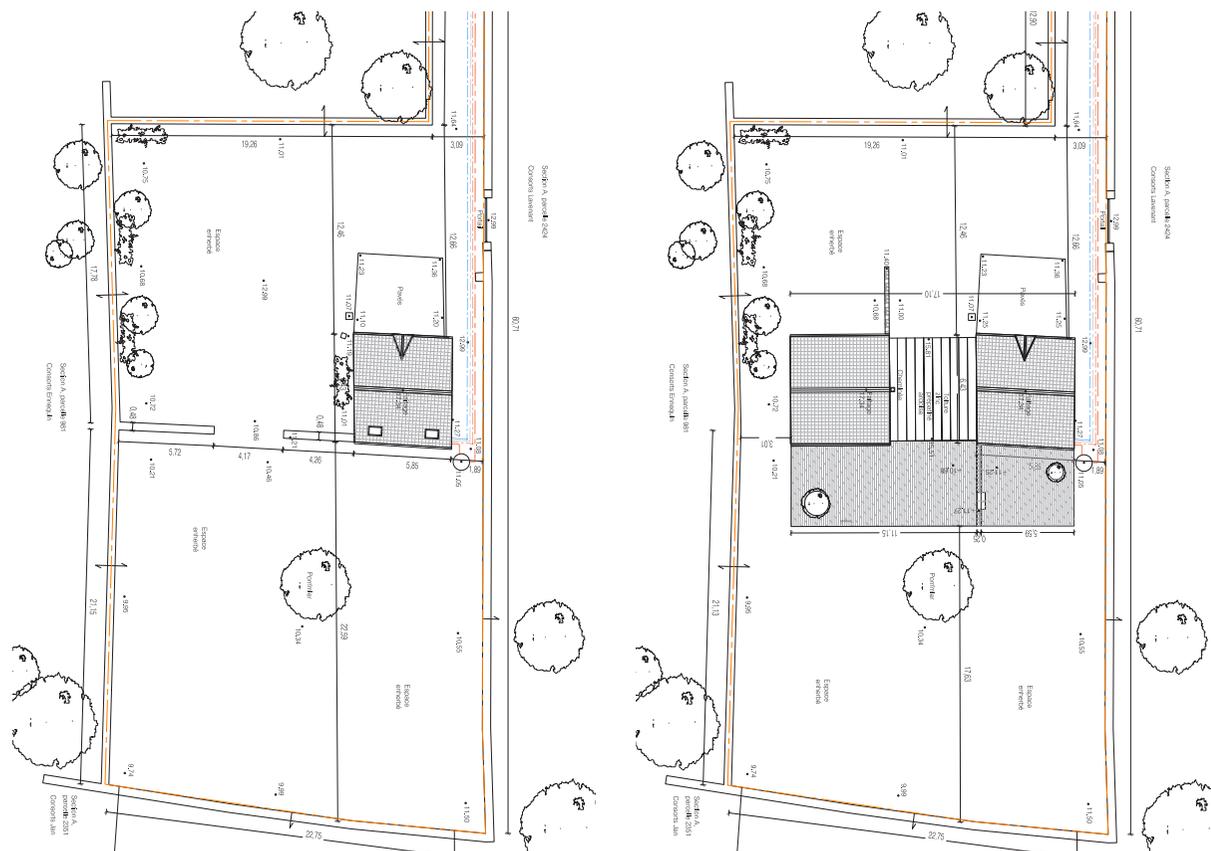
Extension d'un relais de cocher - Bourron-Marlotte - commande privée



Façade nord de la maison existante

Plans masse : existant et projet

Façades nord et sud de la maison existante



Le bien est un ancien relais de cocher du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle de 35m<sup>2</sup> dans un grand jardin clos de murs en pierre, constituée d'un rez-de-chaussée de plain-pied et d'un étage. Le projet consiste en un réaménagement de l'existant et une extension conséquente destinée à offrir un véritable accueil à une famille. La petite ville de Bourron-Marlotte ayant une dimension patrimoniale indéniable, l'enjeu principal du projet est de respecter la petite bâtisse existante et de se fondre au mieux dans le paysage et le bâti spécifiques de la ville.

Ces considérations préalables sont déterminantes dès lors que l'on connaît l'historique du projet. En effet, les propriétaires du bien, avec une autre équipe de Maîtrise d'œuvre, se sont vu refuser trois demandes de permis de construire par les Architectes des Bâtiments de France, qui instruisent toute demande à Bourron-Marlotte. L'exigence d'une réponse juste est dès lors très forte.

La parcelle, d'un peu moins de 1000m<sup>2</sup> et orientée globalement nord-sud, est en légère pente légère de 5 à 6% depuis la route vers le fond de parcelle, et est ceinte de hauts murs en pierre anciens et bien conservés. Cette parcelle et les voisines sont arborées, et peu denses en bâti.





La maison en pierre actuelle, à peine visible de la route, a une personnalité forte. Elle dispose de nombreuses ouvertures très disparates, rehaussées en façade nord, côté route, d'encadrements de briques flammées contrastant très fortement avec l'enduit de ciment gris réalisé plus récemment, et qui a mal vieilli. Une fenêtre en bois surmontée d'un chien assis donne un caractère un peu précieux à la bâtisse, par ailleurs de facture simple. Les trois autres façades, peu ou pas percées, ont soufferts de revêtements à base de ciment qui ont plus abimé la pierre qu'ils ne l'ont protégée.

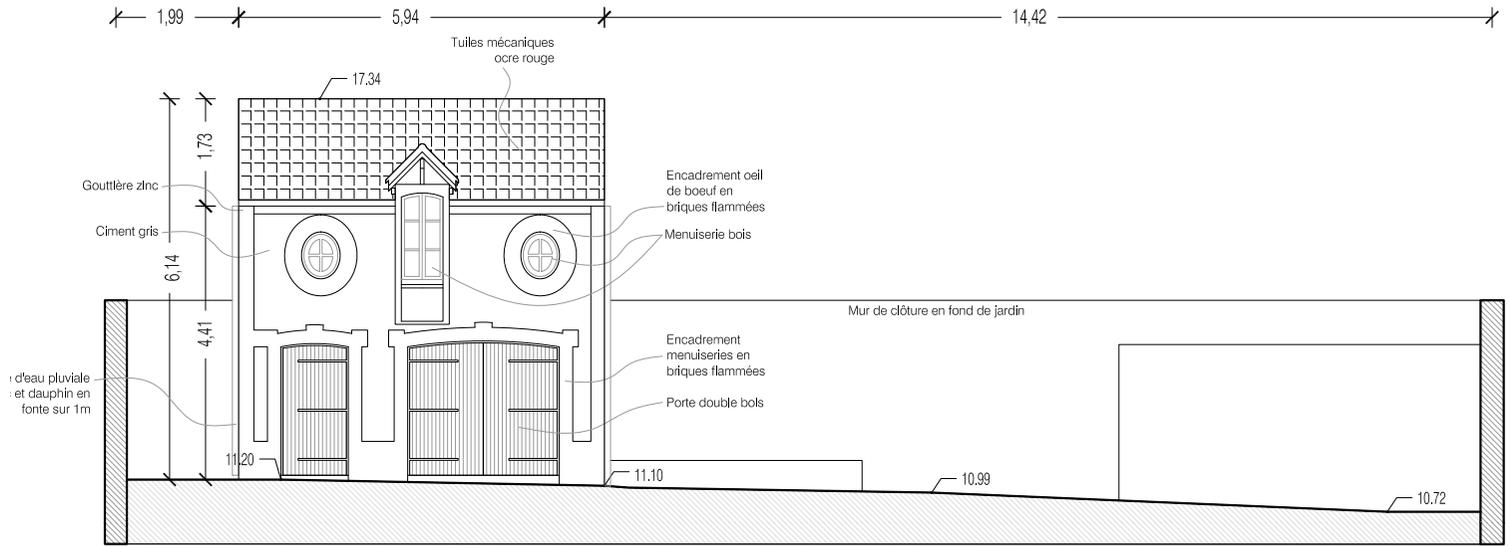
Au vu de la taille réduite de la maison existante, tout projet d'une extension contemporaine destinée à constituer une véritable maison familiale court le risque d'écraser l'existant ou de le dénaturer. À l'inverse, la tentative de prolonger à l'identique le bâti actuel est illusoire : les matériaux et techniques constructives étant aujourd'hui bien différents, l'écueil est de basculer dans le pastiche.

Au vu du sens du faîtage existant, l'extension doit se faire naturellement en prolongement de son axe : travailler des volumes supplémentaires, par exemple au sud, impliquerait des toitures plus complexes, créant un ensemble visuellement plus lourd.



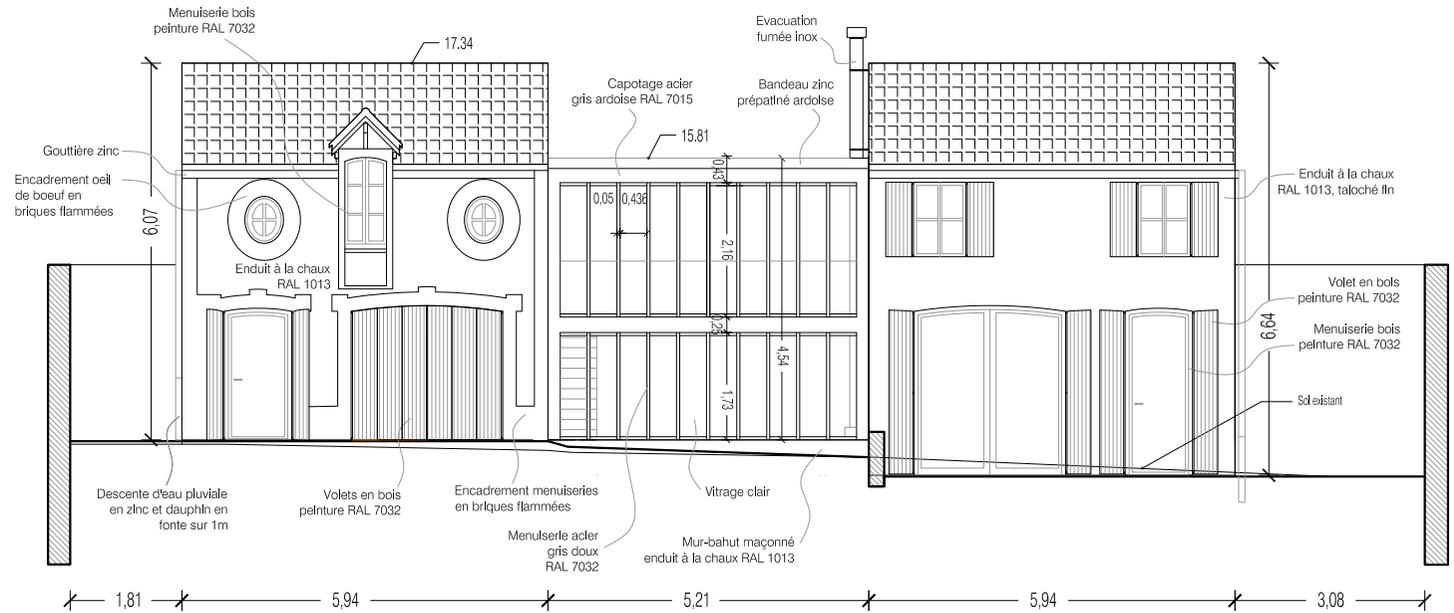
Le parti propose de « dupliquer » la volumétrie existante, indépendamment de son traitement architectural, pour constituer une réplique équilibrée proche de la limite ouest du terrain. L'entre-deux, soit un vide de 5m environ, est traité comme un joint creux plus neutre mettant en relation les deux volumes, les deux maisons sœurs, l'une ancienne, avec un traitement architectural très affirmé, l'autre actuelle, avec des ouvertures similaires mais des lignes plus épurées, et un traitement sobre qui ne cherche pas à entrer en conflit. La partie centrale, plus basse, relie les volumes et les fonctions : elle accueille les lieux de vie partagés tandis que les étages des maisons sont dévolus aux parents pour l'un, aux enfants pour l'autre.

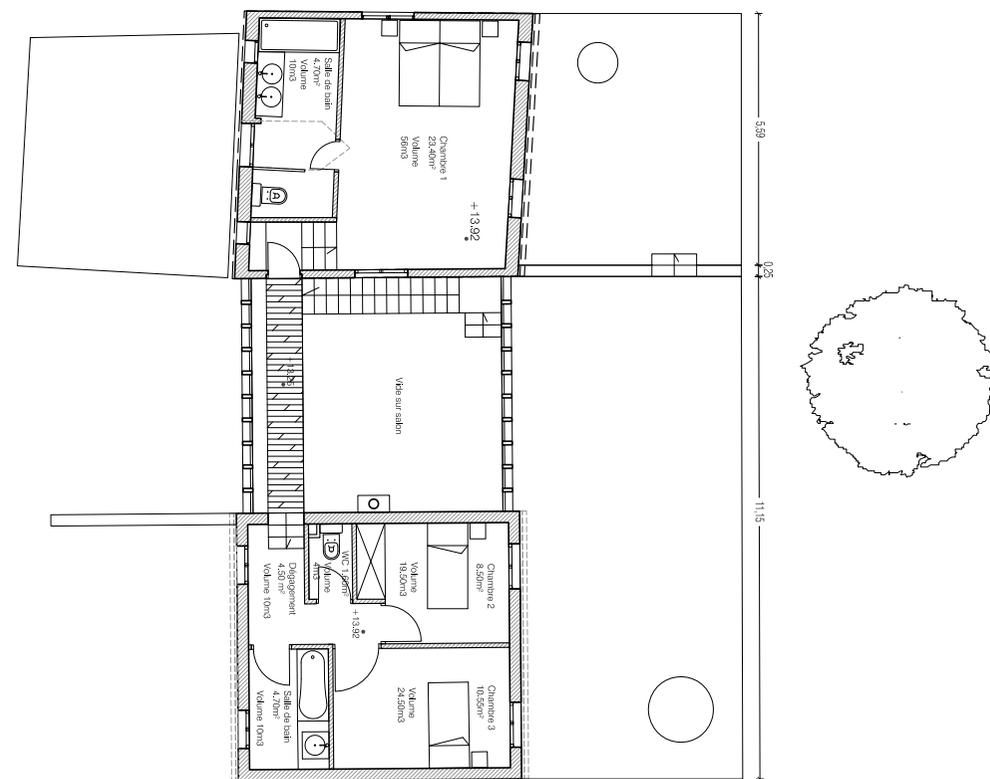
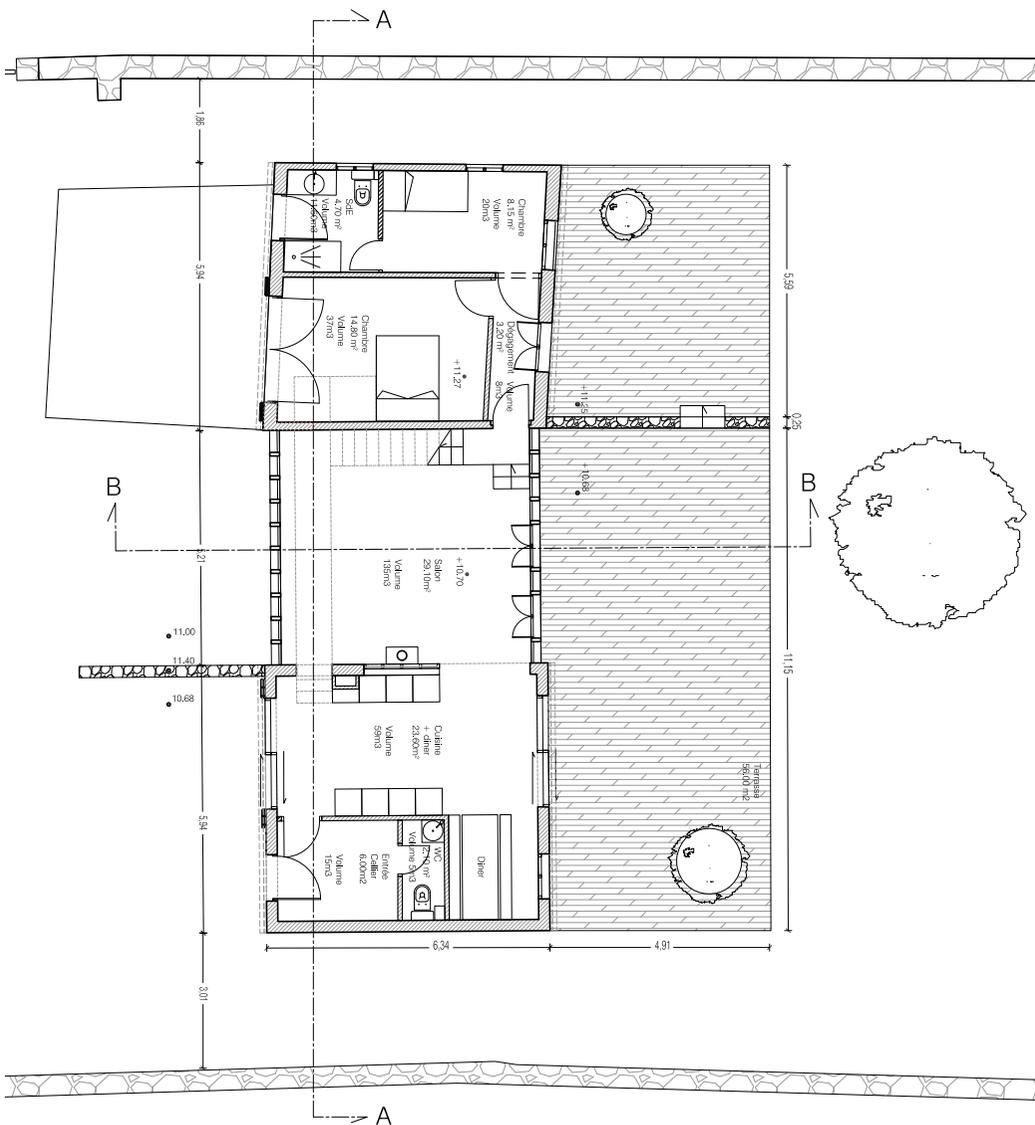
La maison de cocher est pour l'essentiel préservée. Les ouvertures existantes sont maintenues, avec des baies vitrées et des volets en bois au rez-de-chaussée en lieu et place des « portes de grange ». Le chien assis est restauré, ainsi que les deux œils-de-bœuf. La seule fenêtre sur la façade ouest est intégrée au bâti, comme une vue intérieure sur le salon double hauteur. La façade sud, aujourd'hui aveugle, est percée de baies similaires aux autres, qui ouvrent naturellement sur la terrasse et le jardin, au sud.



Élévations nord : projet (en haut) et existant (en bas)

La maison ouest a un sol en léger contrebas de la maison de cocher, pour suivre au mieux le terrain et ses pentes douces vers les murs de pierre fermant le jardin. Ses ouvertures sont un écho sans décalque de l'existant, et traitées de manière similaire par des menuiseries et volets en bois. La toiture, sur ses deux pans nord et sud, offre les mêmes tuiles ocre rouge que le bâti existant. De plus, les parties courantes des deux maisons sont revêtues d'un enduit à la chaux couleur crème, taloché fin, qui harmonise les deux constructions.





Plans du projet :RDC et R+1

Le bâti central, qui à la fois rapproche et met à distance « l'ancien et le moderne », est traité visuellement comme un atelier d'artiste, écho au passé prestigieux de Bourron-Marlotte. Cela se traduit par des menuiseries d'acier laqué ménageant des vitrages allongés et réguliers. Le gris ardoise du cadre structural des façades nord et sud, en capotage d'acier laqué offre à ce joint creux une image douce et suffisamment effacée pour mettre en valeur ses voisins plutôt que de s'affirmer dans des lignes et des matières ultra-contemporaines. La toiture est en zinc à joints debout, prépatiné gris ardoise pour ne pas rompre avec l'ensemble de la « boîte » centrale, et offre une pente de 5% vers le jardin au sud.

L'emprise de la construction et de sa terrasse au sud ne menace pas les plus beaux arbres du terrain, en particulier le grand pommier en partie sud. Seuls des bambous de plantation récente et quelques arbustes en frange ouest sont supprimés pour réaliser le projet. L'équivalent, notamment en arbres fruitiers, sera largement replanté, la parcelle ayant de très belles prédispositions à être plus encore arborée.

## Maison à Bourron-Marlotte

Mission permis de construire

Conception : VOX  
Maîtrise d'ouvrage : Privée

Études : Avril - Décembre 2018  
PC obtenu : Mars 2019